



Nieul87

Mairie de Nieul

87510

Tel 05.55.75.80.23

Membres :	19
Présents :	12
Représentés :	2
Exprimés :	14
OUI :	14
NON :	0
Abst :	0

EXTRAIT du Registre des
DELIBERATIONS du CONSEIL MUNICIPAL

2024/50

10 décembre 2024

L'an deux mil vingt-quatre, le 10 décembre, le CONSEIL MUNICIPAL de la Commune de NIEUL, dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire, à la Mairie sous la Présidence de Béatrice Tricard, Maire. Date de la convocation : 5 décembre deux mil vingt-quatre.

Présents : Tricard Béatrice, Casimir Catherine, Ruaud Jean-Luc, Pinardon-Thévet Lucette, Calomine Benoît, Crespy Benjamin, Détienne Aurélien, Lavillard Gabrielle, Mahaut Danièle, Pagnou Pascal (arrivé à 19h08), Reauly Paola, Sage Pascale

Absents excusés : Auzemery Laurent, Chauchet Emilie donne procuration à Casimir Catherine, Crouzit Sébastien donne procuration à Calomine Benoît

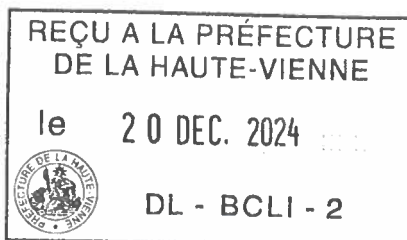
Absents : Bila Laurent, Bruyère Nathalie, Gaspard Céline, Gouzon Jérôme

Secrétaire de séance : SAGE Pascale

Objet : Vote des 25 % des crédits 2024 pour 2025

Afin de permettre la continuité de paiement des dépenses d'investissement, en application de l'article 5 de la loi n° 88-13 du 5 janvier 1988 et dans l'attente du vote du budget primitif 2025, le Conseil Municipal peut donner l'autorisation à Madame la Maire de régler les dépenses d'investissement jusqu'à hauteur de 25% des sommes prévues au budget de l'exercice précédent pour le budget général.

Adopté à l'unanimité.



Fait et délibéré en Mairie, les jours, mois et an que dessus,
Au registre sont les signatures,
Pour copie conforme, à Nieul le 17 décembre 2024

Publication le 17 DEC 2024

Le secrétaire de séance,
Pascale SAGE



Madame la Maire,
Béatrice Tricard.